

INTEGRATION DE L'ECONOMIE INTERNATIONALE ET FINANCEMENT INTERNATIONALE

La problématique de l'intégration économique internationale et du financement international restera un axe fort des engagements de la nouvelle recherche académique. Cette thématique est servie par la dynamique actuelle du processus de mondialisation et constitue un domaine important où peuvent jouer des synergies de recherche fécondes, à la fois par la mise en correspondance avec d'autres questionnements théoriques de la discipline, et par l'implication possible des deux champs géographiques d'application des analyses économiques. Les travaux d'approfondissement seront notamment conduits dans la ligne des études ayant concerné les relations entre l'aide internationale, la croissance et la réduction de la pauvreté, c'est-à-dire l'efficacité économique de l'aide et la portée de la conditionnalité de décaissement des bailleurs de fonds. Sous ce volet de recherche, il s'agira d'abord de réexaminer et d'étendre, dans les domaines à la fois théoriques et appliqués, les programmes menés dans les toutes dernières années et dont les résultats ont déjà fait l'objet d'un nombre appréciable de publications.

Il s'agira ensuite de revoir et de prolonger les études sur le rôle de la distance dans l'évolution du commerce extérieur mondial.. Il s'agit de réévaluer l'impact de l'intégration régionale, dans ses modalités commerciales et monétaires sur le développement des échanges et la croissance économique, et d'élucider les facteurs de la marginalisation de l'Afrique et d'une éventuelle fragmentation de l'espace économique chinois.

Une importante réflexion est également en cours sur les Pays les Moins Avancés (PMA). Elle capitalisera l'expérience acquise par P. Guillaumont dans le cadre institutionnel du Comité pour les Politiques de Développement des Nations Unies. Les 49 pays, constitutifs de cette catégorie d'économie reconnue par les Nations Unies, souffrent de handicaps structurels de croissance, mais participent peu, et n'ont pas qualité de décideurs influents, sur les grandes questions

faisant émerger le besoin d'une gouvernance mondiale. Ces économies sont pourtant très tributaires de l'évolution de l'économie internationale et de la manière dont est gérée sa conjoncture. L'objectif des économistes du développement sera de traiter d'un thème central en regard de la problématique de recherche générale de l'Unité : Echapper au piège du sous-développement.

- le défi social du développement : mondialisation, croissance, pauvreté et inégalités
- théorie et pratiques de la gouvernance
- **gestion des ressources potentiellement renouvelables : méthodes et instruments de négociation des conflits d'intérêts**
- les nouveaux défis de la coopération internationale au développement
- réformes économiques et développement durable en Afrique : réflexions sur les rôles des acteurs financiers et commerciaux
- **anthropologie et genre ; genre et développement**

1] Le défi social du développement : mondialisation, croissance, pauvreté et inégalités

Depuis la fin de la guerre froide, la problématique du développement est déterminée par le phénomène de « globalisation » dans lequel est entrée l'économie mondiale. S'inscrivant dans le climat idéologique de libéralisation qui prend la forme de dérégulation systématique, de concurrence accrue, de privatisations et de réduction du rôle des pouvoirs publics, cette mondialisation de l'économie se traduit essentiellement par l'accélération des échanges et des flux commerciaux, financiers et migratoires, ainsi que de la culture dominante véhiculée par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les auteurs se sont pour la plupart attelés à cette de développement social qui ne cesse d'agresser nos consciences. Par ailleurs, les processus et stratégies de développement mis en œuvre depuis le début de cette nouvelle phase de mondialisation sont essentiellement tournés vers l'objectif de croissance économique qui, malgré les critiques dont il est depuis longtemps l'objet, tant comme indicateur que vecteur d'un véritable

développement durable à l'échelle planétaire, reste toujours considéré comme seul à même de réduire la pauvreté. Or, non seulement cette dernière n'a pas reculé de manière significative depuis dix ans, mais la libéralisation de l'économie mondiale a entraîné une forte croissance des inégalités entre pays riches et pauvres et à l'intérieur de chacun d'entre eux, au Sud comme au Nord. Dou l'intérêt des économistes a réfléchi sur cette question de liquidation de la pauvreté.

Les économistes se fixent comme objectif d'étudier de manière approfondie ce qu'ils considèrent comme le défi social du développement par une analyse critique de la mondialisation néo-libérale, de l'objectif de croissance économique qui la sous-tend et des conséquences sociales qui en résultent.

2] Théorie et pratiques de la gouvernance

Le concept de gouvernance renvoie à l'évolution des interactions entre institutions étatiques, modes de gouvernement et société ; il permet de mieux prendre en compte la capacité stratégique des acteurs, les formes de coordination verticale et horizontale de l'action collective, la diversité des processus de légitimation, la dynamique de négociation entre acteurs.

Les analyses développées dans le cadre de ce cours traiteront donc principalement de la multiplication des pôles de décision et de l'élaboration des politiques publiques, en relation étroite avec l'affaiblissement de la distinction entre domaine public et domaine privé, l'internationalisation des normes et règlements et le renforcement du rôle de la société civile.

Quelques thèmes spécifiques seront abordés, qui constituent autant de défis pour l'action publique : par exemple, la prise en compte de la citoyenneté et de la société civile, les politiques de lutte contre la pauvreté en milieu urbain, les politiques de santé publique et de prévention des risques majeurs, la prise en compte de l'environnement et du «développement durable ».

> I. Milbert

3] Gestion des ressources potentiellement renouvelables : méthodes et instruments de négociation des conflits d'intérêts

Ce séminaire s'inscrit dans une démarche de recherche. L'objectif est d'analyser les enjeux en matière de gestion de l'eau, de la terre et des ressources biotiques ainsi que la portée des méthodes et instruments visant à assurer une meilleure efficacité de l'utilisation des ressources et une meilleure maîtrise des effets cumulatifs sur le contexte écologique et social de cette utilisation. Les deux ensembles de questions se situent toujours dans un contexte d'asymétries sociales et de multiples conflits d'intérêts.

L'eau, la terre et les ressources biotiques sont les ressources combinées dans l'agriculture, la foresterie, l'élevage, le jardinage, la pêche et les aires protégées. L'étude de la gestion de ces ressources combinées sous de multiples pressions économiques et de multiples conflits d'intérêts, du point de vue de potentialités nouvelles tout aussi bien que du point de vue de répercussions cumulatives de leur actualisation sur un contexte écosocial précis, est au cœur de ce séminaire. C'est donc un contexte institutionnel précis que la complexité des problèmes de la gestion des ressources potentiellement renouvelables devient compréhensible. Une deuxième question de choix dans le séminaire concerne l'étude des conditions institutionnelles dans lesquelles les décisions des acteurs se font. Les différentes formes de possession et de propriété (accès, extraction, gestion, exclusion, aliénation) et leur signification économique (y compris monétaire) et sociale, les conflits d'intérêts qui résultent de l'asymétrie de la distribution de droits, d'obligations de privilèges et de non droits qui vont de pair et l'évolution de ces règles dans le temps, font ainsi partie intégrante des questions de ce séminaire.

La gestion de l'eau illustrera les points précédents. Lié au programme de recherche du Réseau universitaire international de Genève, « Négocier les conflits d'intérêts liés à l'utilisation de l'eau » dont le but est d'élaborer des méthodes et instruments de négociation des conflits d'intérêts, une partie du séminaire étudie le potentiel d'amélioration de la gestion de l'eau d'un point de vue technique et institutionnel d'un côté, et les risques et dangers écologiques et sociaux d'une telle actualisation de l'autre. Les aménagements hydrauliques, qu'ils soient de grandes ou de petites tailles, posent des questions d'une grande complexité, y compris celle de la santé humaine, et nécessitent ainsi des évaluations multicritères, qui - pour être décidées - dépendent des négociations des conflits d'intérêts entre les groupes concernés. Mais alors, quel poids accorder à chaque critère, vu l'hétérogénéité des indicateurs économiques, écologiques et sociaux, et vu les asymétries de pouvoir de la diversité des acteurs ?

> R. Steppacher, R. Jaubert et J.-P. Jacob

Les nouveaux défis de la coopération internationale au développement (2 U.V.)

Les nouveaux économistes du développement réfléchissent également sur comment améliorer la coopération internationale au développement (CID) afin de lui permettre de mieux contribuer à la gestion des problèmes globaux tout en continuant à poursuivre l'objectif déclaré qui est de participer à la diminution du fossé entre le Nord et le Sud. La réflexion se développe selon deux axes complémentaires :

- La cohérence des politiques des pays industrialisés compte tenu des grands défis qui se posent aujourd'hui au niveau global et régional.
- Les pays en développement sont particulièrement confrontés à des mutations importantes concernant la répartition des rôles entre l'Etat et la société civile.

4] Réformes économiques et développement durable: réflexions sur les rôles des acteurs financiers et commerciaux

Le déclin économique du tiers- monde suscite de vives controverses sur ses causes et sur l'adoption de mesures susceptibles de renverser la tendance. La spécialisation défavorable des économies africaines, leur vulnérabilité et leur dépendance sont souvent mentionnées, ainsi que l'accroissement des inégalités sociales et la détérioration des écosystèmes.

Les programmes d'ajustement structurel n'ayant pas entraîné les changements attendus, les institutions financières internationales ont adopté de nouvelles orientations basées sur les principes du développement durable. Désormais, leurs stratégies visent simultanément la croissance économique et la réduction de la pauvreté. En accord avec ces objectifs, les gouvernements africains ont lancé des programmes favorables à l'intégration régionale et à l'initiative privée.

Anthropologie et genre ; genre et développement

Afin de réaliser une plus grande justice sociale, la pratique du développement ne peut ignorer la différenciation sociale entre femmes et hommes dans ses divers champs d'intervention. Cette différenciation sociale connaît une grande variation selon le contexte culturel et l'époque socio-historique. L'apport des études genre a été de considérer femmes et hommes comme des catégories sociales avec des besoins et intérêts spécifiques et résultant d'une interaction complexe entre des processus symboliques, institutionnels et individuels.

Dans ce séminaire, la réflexion et le débat se porteront sur les théories développées au sein des études genre en anthropologie et leur pertinence pour les études du développement. A la fin du séminaire, les étudiants seront capables d'appliquer ce nouveau cadre conceptuel et théorique, ainsi que certains outils d'analyse, à diverses problématiques du développement. Travailler avec le concept « genre » est une démarche autoréflexive et implique un projet de transformation au niveau social et personnel.

> F. Reysoo et C. Verschuur

Performances économiques et sociales

La question de la performance économique des nouvelles formes d'organisation est rentrée dans le débat public dans le courant des quatre-vingts. L'idée que la clef du dynamisme de la croissance japonaise se trouvait dans son " modèle industriel " était alors peu controversée. L'article que Aoki a publié dans l'American Economic Review (AER) en 1986, propose de formaliser le cœur de ce modèle sous la forme d'une structure d'information horizontale dans le langage de la théorie des équipes. Il a été largement repris et cité par les économistes, mais aussi par des sociologues ou des spécialistes de la gestion.

Selon Aoki, les entreprises ont intérêt à passer d'une structure d'information verticale à une structure d'information horizontale lorsque leur environnement devient volatile au sens où la mémoire des événements passés a moins d'utilité pour nourrir la décision. Dans la lignée de cette explication, les changements organisationnels ont été décrits comme des réponses aux changements concurrentiels, technologiques et réglementaires de l'environnement de l'entreprise. La globalisation des marchés et le développement des marchés financiers font peser de nouvelles incertitudes sur les choix, tandis que les nouvelles technologies et notamment les technologies de l'information et de la communication ouvrent des opportunités d'organisation qui n'étaient pas envisageables auparavant. Bien que moins souvent évoqué, le mouvement de scolarisation massif entrepris dans l'après-guerre par la plupart des pays développés est aussi un puissant facteur de changements, au travers de l'importation des valeurs scolaires au sein des entreprises et de nouveaux comportements de consommation comme le goût pour la diversité et les biens et services culturels.

Dans ce cadre, l'organisation des entreprises est pensée comme un facteur d'efficacité. Les nouvelles formes d'organisation auraient une capacité plus grande à mobiliser leurs ressources pour créer de la richesse en stimulant la créativité de tous les salariés. Le pendant empirique de l'article de Aoki a été publié 10 ans plus tard dans l'AER. Il s'agit de l'article de Ichniowski, Shaw et Prennushi (1997). Il présente un ensemble d'estimations réalisées sur un échantillon de lignes de production de l'industrie sidérurgique américaine qui confirme la performance plus grande obtenue par les entreprises ayant mis en œuvre des outils innovants de gestion des ressources humaines. Notons que ce travail témoigne d'un autre changement : sur les 10 ans qui ont suivi la publication de l'article de Aoki, ce n'est plus le Japon, aux prises avec une bulle spéculative à partir de 1986, qui est dans toutes les têtes comme modèle d'efficacité industrielle mais bien les Etats-Unis qui renouent avec la croissance autour du succès de son industrie informatique.

Dans le contexte actuel d'épuisement du progrès technique " exogène " et de politiques de dérégulation, nombreux sont ceux qui voient dans l'efficacité micro-économique le ressort central de la compétitivité " hors-prix " d'une économie : la croissance dépend plus que jamais des mécanismes de marché, c'est-à-dire des efforts réalisés par les entreprises pour déplacer leur propre frontière technologique (Beffa, Boyer et Touffut, 1999 ; Guellec, 1999).

On le voit, toute cette problématique met en avant la face positive des changements organisationnels. Leur contribution à la croissance par l'intermédiaire d'une capacité cognitive accrue des collectifs de travail, source d'efficacité micro-économique. Or, un ensemble de résultats empiriques conduit à s'interroger sur cette représentation vertueuse des liens entre changements organisationnels, efficacité micro-économique et croissance macro-économique.

Il y a tout d'abord la grande difficulté qu'ont les études empiriques à mettre en évidence de manière robuste et sur des échantillons larges d'entreprises un lien significativement positif entre mesures du changement organisationnel et mesures de la productivité (Cappelli et alii, 1997 ; Coutrot, 1996 ; Godard et Delaney, 2000, Greenan, 1996b, Greenan et Guellec, 1998, Ichniowski C., Kochan T., Levine D., Olson C. et Strauss G., 1996) . L'interrogation sur la multiplicité des formes du changement et sur la difficulté à la saisir en s'appuyant uniquement sur le discours managérial fournit des pistes pour interpréter ces résultats. La théorie des complémentarités productives suggère d'autres problèmes méthodologiques (Milgrom et Roberts, 1990 ; Athey et Stern, 1998) et montre que l'analyse des déterminants des changements organisationnels est un préalable indispensable à celle de leurs effets.

Il y a ensuite le constat de la dégradation des conditions de travail sur les 20 dernières années (Gollac et Volkoff, 1996 ; Coutrot, 1999 ; Askenazy et Gianella, 2000). En insistant sur la face positive des changements organisationnels, on omet de décrire les coûts pour les salariés, de l'injonction à la flexibilité et à l'engagement intellectuel dans le travail. Faut-il considérer que le discours managérial sur les nouvelles formes d'organisation du travail ne font que masquer de nouvelles manières d'intensifier l'effort des salariés dans un contexte où la conjoncture du marché du travail ne laisse que peu de choix à la main d'œuvre ? Ou bien la dégradation des conditions de travail reflète-t-elle aussi des coûts ou des défauts d'ajustement des organisations?